

St Denis, le 10 juin 2017

Mr Alain BAUDRY  
Directeur Général de GROUPAMA OI  
7 rue André Lardy  
97438 Sainte-Marie

**Objet :** Préavis de grève

**Copie :** Tableau d'affichage, partenaires sociaux et inspection du travail

**P.J :** Décision et revendication de l'intersyndicale suite A.G.

Monsieur le Directeur Général,

Malgré nos tentatives d'apaisement, dans un esprit responsable et constructif pour l'avenir de notre entreprise, en date du 06/06/2017, vous avez refusé la proposition de l'intersyndicale CFDT-CGTR (notre courrier du 02/06).

Votre position entraîne le mécontentement général des salariés.

Ainsi en assemblée générale, les salariés accompagnés de la CFDT et de la CGTR, ont décidé de faire grève à compter du mardi 13 juin 2017, pour obtenir les revendications suivantes :

- Une augmentation de salaire : **150 € Net / mois**
- **Pas de travail le Samedi**
- **Accord d'Intéressement 2017-2019 :**
  - Enveloppe Globale (E.G.) = 10 % du résultat net avant impôt et intéressement
  - + Env. sup. 100 % E.G. si Ratio Combiné < ou = à 100 %
  - + Env. sup. 60 % E.G. si Taux Satisfaction > ou = à 80 %
  - + Env. sup. 60 % E.G. si croissance Cotisation Acquisées > ou = à 2 %
  - + Env. sup. 60 % E.G. si Frais Généraux < ou = à 34 %
    - Plafond légal (20 % MSB DADS)
    - Plus de déduction de la Réserve Spéciale de Participation de l'Intéressement
- **Maintien des avantages / critères acquis pour les salariés, conjoints et enfants**
- **Maintien de la Complémentaire Frais de Soins en l'état**
- **Le paiement des heures supplémentaires**
- **La mise en place d'une GPEC, Promotion en interne et préférence régionale dans les recrutements. Commission de recrutement (avec les partenaires sociaux)**

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'intersyndicale CFDT - CGTR,  
Vincent PAYET

